

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session
du Conseil d'administration**

Rome, 18–19 février 2013



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2013/15

6 juin 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2013

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

	page
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	
2013/EB.1/10 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014	15
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2013/EB.1/11 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	16
Annexe I Décisions et recommandations	17
Annexe II Ordre du jour	21

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Remarques liminaires de la Directrice exécutive (2013/EB.1/1)

1. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil, la Directrice exécutive a indiqué que bon nombre des changements introduits pour que la structure organisationnelle du PAM soit plus adaptée à sa mission avaient été achevés dans les délais prévus et sans perturber les opérations. Cette nouvelle structure organisationnelle davantage orientée vers le terrain, la nomination récente de hauts responsables et la formation permanente des administrateurs permettraient au PAM d'être à la hauteur des exigences de l'environnement dans lequel il intervenait. Il s'agissait de trouver des moyens de mieux dialoguer avec le personnel et de résoudre les problèmes mis en lumière par l'enquête récente réalisée auprès de l'ensemble du personnel, notamment la nécessité d'offrir des perspectives de carrières, en particulier aux femmes. Les prix d'excellence octroyés pour la collaboration sur le terrain étaient un exemple de reconnaissance de l'engagement du personnel pour le motiver et l'encourager à se sentir partie prenante des interventions du PAM.
2. Le PAM était fermement décidé à étudier de nouvelles formes de partenariat, y compris avec les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et d'autres organismes, en particulier pour rechercher des solutions durables aux crises de longue durée et promouvoir des actions de développement menées sous la direction des pays. Il était nécessaire d'améliorer encore la maîtrise des coûts et l'efficacité, comme en témoignaient les réajustements organisationnels récents et le développement de la coopération Sud-Sud dans des domaines tels que l'alimentation scolaire. Avec les autres institutions ayant leur siège à Rome, le PAM s'efforçait de chercher des possibilités d'investissement en faveur du développement et de mettre en œuvre les dispositions d'un nouvel accord sur les services communs, qui permettrait de développer les interventions conjointes et d'accroître la transparence au niveau de l'affectation des ressources. Le PAM soutenait également la Mutuelle panafricaine de gestion des risques en lui apportant ses compétences en gestion et son savoir-faire financier, et collaborait avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le cadre de l'initiative "Nourrir les corps – Nourrir les esprits", dont le but était d'améliorer l'éducation en Afrique de l'Ouest.
3. Le PAM continuait de répondre aux besoins d'urgence, dernièrement au Sahel et en République arabe syrienne, mais s'inquiétait de la réduction de l'espace et de l'accès humanitaires. Dans le Sahel, les activités menées en vue d'améliorer la résilience avaient aidé à éviter une catastrophe humanitaire majeure, mais le conflit au Mali demeurait préoccupant.
4. Faisant observer que le financement des opérations du PAM dépassait en 2013 de 40 pour cent son niveau de la même période en 2012, la Directrice exécutive a néanmoins exhorté les donateurs à annoncer leurs engagements en matière de financement au plus tôt, en particulier les contributions multilatérales et pluriannuelles, de façon à ménager au PAM la souplesse qui lui était nécessaire pour rester efficace sur le terrain et adopter des méthodes opérationnelles novatrices. L'efficacité des accords de couplage n'était plus à démontrer: un montant record de 270 millions de dollars É.-U. avait été engagé à ce titre en 2012. Dans un souci de transparence et pour mieux rendre compte de son action, le PAM s'efforçait constamment d'améliorer le suivi de l'assistance alimentaire: les systèmes de remontée de l'information provenant des bénéficiaires fournissaient des données à jour sur les livraisons et permettaient aussi au PAM de s'assurer qu'une assistance alimentaire soit

accessible en cas de conflit et d'afflux de réfugiés. Dans toutes ses opérations, le PAM collaborait avec des partenaires pour mettre en œuvre aussi rapidement et efficacement que possible des solutions durables aux problèmes posés par la faim et la malnutrition, en s'engageant tout simplement "à faire le nécessaire".

5. La Directrice exécutive a conclu en remerciant le Conseil, notamment de l'appui qu'il offrait et dont le PAM avait besoin pour exceller.
6. Le Conseil a accueilli avec intérêt les observations de la Directrice exécutive, qu'il a félicitée pour le succès et la transparence des changements organisationnels mis en œuvre au cours de la première année de son mandat. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que le projet de Plan stratégique pour 2014–2017 privilégiait l'amélioration des interventions menées par le PAM pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition et se sont félicités de la diversité des activités allant des opérations d'urgence au renforcement de la résilience et à la sensibilisation. Faisant observer qu'il était indispensable, pour réussir, de sécuriser le financement et d'investir dans l'avenir, le Conseil a vivement invité le PAM à continuer d'élaborer des méthodes novatrices telles que l'initiative Achats au service du progrès, de façon à atteindre des résultats à long terme. Des membres du Conseil ont également souligné qu'il était nécessaire, dans un souci de cohérence et d'efficacité, de relier les approches du PAM aux plans nationaux et aux activités des autres organismes des Nations Unies; à cet égard, certains membres ont suggéré qu'il serait bon, le cas échéant, d'inclure des organisations non gouvernementales (ONG) au nombre des partenaires sectoriels. Le Conseil était également d'avis que le transfert du centre de gravité du PAM vers les bureaux de pays améliorerait le renom international du PAM en tant qu'organisation "adaptée à sa mission".
7. Le Conseil a salué l'engagement du PAM en faveur des partenariats et le rôle important qu'il joue dans le système d'action groupée. Certains membres ont recommandé que le PAM s'engage dans une collaboration sur les grandes orientations avec les institutions ayant leur siège à Rome, qui pourraient faire de l'exposition universelle de Milan en 2015 une tribune publicitaire et promotionnelle. Le Conseil était également satisfait de l'engagement du PAM en faveur du Programme de transformation du Comité permanent interorganisations; il a instamment prié le Secrétariat de veiller à tirer pleinement parti des atouts et des avantages comparatifs du PAM et à éviter tout chevauchement des activités opérationnelles. Des membres du Conseil ont invité le Secrétariat à s'assurer que les principes humanitaires gardent une place centrale dans tous les accords de partenariat conclus par le PAM, qui devaient refléter la complexité de la transition entre secours et activités de renforcement de la résilience et de développement, afin d'éviter qu'une situation d'urgence ne se transforme en crise prolongée. Le PAM et ses partenaires devraient continuer d'étudier des options telles que les programmes de transferts monétaires et de bons, en particulier dans les situations où des personnes sont réfugiées pendant de longues périodes. Plusieurs membres du Conseil ont signalé qu'il était nécessaire de tenir les donateurs informés au sujet de l'affectation des ressources, en particulier en période de rigueur budgétaire.
8. Plusieurs membres du Conseil ont abordé la question de la problématique hommes-femmes et vivement invité l'unité du PAM concernée à poursuivre la mise en œuvre de ses plans. Le Conseil s'est dit favorable au recrutement de nouveaux cadres supérieurs, fondamental selon lui pour optimiser les systèmes et approches qui permettraient au PAM de relever les défis futurs, et s'est félicité de la transparence de la procédure de désignation. Pour résoudre durablement les problèmes de fond et atteindre ses objectifs stratégiques, le PAM avait besoin d'idées neuves.

9. Un certain nombre de membres du Conseil ont souligné que des financements prévisibles non assortis de restrictions quant à leur utilisation étaient nécessaires pour que le PAM puisse relever les défis avec souplesse, et ont félicité le Secrétariat des initiatives qu'il avait prises en matière de mobilisation de ressources. Pour répondre aux nouveaux besoins, le Secrétariat devrait continuer à élargir la base de donateurs et à mettre au point de nouvelles modalités de financement. Des méthodes efficaces telles que la coopération Sud-Sud et le couplage devraient être encouragées, en particulier dans les cas où il apparaissait clairement que les interventions conventionnelles ne donnaient pas les résultats escomptés.
10. Plusieurs membres du Conseil qui déploraient le rétrécissement de l'espace humanitaire dans les situations de conflit, notamment au Mali et en République arabe syrienne, ont évoqué la question de l'accès sans restriction aux bénéficiaires. Les États membres du PAM devraient œuvrer au respect, par tous les gouvernements, des conventions internationales qui régissent l'accès humanitaire au sein de leur juridiction. Le Conseil a salué à l'unanimité et sans réserve l'engagement, le courage et le dur labeur du personnel du PAM dans des situations difficiles et souvent dangereuses.
11. En réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil pour ses observations, soulignant que les réformes organisationnelles étaient l'aboutissement d'un travail d'équipe et que la concertation se poursuivait pour mettre la dernière main au Plan stratégique et définir le rôle humanitaire du PAM. L'engagement du PAM en faveur des partenariats dans des domaines tels que la nutrition infantile serait maintenu, en particulier en collaboration avec les autres institutions ayant leur siège à Rome; il fallait recenser les forces de chacun et modifier les partenariats pour mettre à profit toutes les possibilités. Les hauts responsables ont dit qu'une autoévaluation réalisée en application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avait mis en évidence les aspects qu'il convenait d'améliorer. La nouvelle équipe responsable de la problématique hommes-femmes au PAM contribuerait à l'obtention des résultats attendus du Plan d'action pour la date arrêtée de 2017. Les améliorations des systèmes de suivi et d'évaluation envisagées pour que le PAM soit plus "adapté à sa mission" n'étaient pas achevées. Le PAM entendait être un partenaire de choix pour les organismes des Nations Unies et les autres organisations humanitaires, et s'efforçait également de faire en sorte qu'un plus grand nombre de ses responsables se portent candidats à des postes de coordonnateur de l'action humanitaire et de coordonnateur résident des Nations Unies.
12. La Directrice exécutive a conclu en remerciant les membres du Conseil pour leurs remarques constructives.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012 (2013/EB.1/2) (*pour approbation*)

13. Le Secrétariat a présenté ce rapport sur la contribution du PAM à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et d'assurer une sécurité alimentaire durable au moyen de partenariats interorganisations, multilatéraux et avec des ONG.

14. Le Conseil s'est félicité de l'analyse approfondie qui figurait dans le rapport des activités menées par le PAM à ce titre. Des membres ont accueilli avec satisfaction le partenariat du PAM avec les autres institutions ayant leur siège à Rome, en particulier l'action menée pour que la sécurité alimentaire et la nutrition figurent en bonne place lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), son soutien à l'initiative "Défi Faim Zéro" du Secrétaire général de l'ONU et sa participation au processus global d'établissement du programme de développement pour l'après-2015. Le Conseil a remercié le PAM d'avoir contribué avec ses partenaires à l'élaboration des programmes du G8 et du G20 relatifs au développement et à la sécurité alimentaire, d'avoir pris part aux travaux d'instances telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le Comité permanent de la nutrition, de mener des activités en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, et de soutenir la Mutuelle panafricaine de gestion des risques. Les membres appréciaient la nouvelle formule des consultations annuelles du PAM sur les partenariats, adoptée en 2012.
15. Le Conseil a pris acte de la contribution du PAM à la réforme de l'aide humanitaire et au Programme de transformation. Il s'est félicité du rôle de chef de file de modules d'action groupée qu'assumait le PAM, des activités qu'il menait pour renforcer les partenariats au sein du dispositif d'action groupée, y compris avec des ONG, ainsi que des résultats de l'évaluation du module mondial de la logistique.
16. Certains membres ont dit apprécier que le PAM continue d'accorder une place centrale à la gestion des risques et qu'il ait souscrit à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Les membres ont salué l'utilisation accrue des services communs par les organismes des Nations Unies. Soulignant qu'il était nécessaire de disposer de financements prévisibles, multilatéraux et pluriannuels, ils se sont inquiétés de l'écart significatif qui existait entre le niveau des contributions des donateurs et les besoins estimés. Le Secrétariat a été invité à soumettre des candidats du PAM pour la réserve de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs de l'action humanitaire, en particulier des femmes. Le Conseil a exhorté le PAM à poursuivre les progrès s'agissant de prendre en considération la problématique hommes-femmes à tous les niveaux, et d'en rendre compte.
17. Le Secrétariat a précisé que le rapport insistait sur la contribution du PAM aux efforts mis en œuvre pour assurer la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies. Des données sur les résultats et les effets directs étaient disponibles dans le Rapport annuel sur les résultats.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Nomination de l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle (2013/EB.1/3) (*pour approbation*)

18. Le Chef de cabinet a rapidement présenté la procédure de sélection du nouvel Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle, qui venait d'être nommé par la Directrice exécutive. Sur les 96 réponses reçues à l'avis initial de vacance de poste, 23 candidats avaient été présélectionnés pour examen par le jury, dont huit avait passé une entrevue avec ce dernier en novembre 2012. Les noms des trois candidats arrivés en tête avaient été proposés à la Directrice exécutive. Après les avoir tous rencontrés, et en concertation avec le Comité d'audit, la Directrice exécutive avait retenu M. David Johnson, dont le nom avait été soumis au Conseil d'administration pour aval.

19. Le Conseil s'est félicité de la procédure de sélection rigoureuse et transparente qui avait été suivie, conformément à la Charte du Bureau des services de contrôle. Il a entériné la nomination de M. Johnson. Les membres du Conseil se félicitaient d'avoir été associés à la procédure et ont souligné que l'audit interne était un outil de gestion fort utile pour les départements du PAM car il les aidait à travailler de manière optimale. Le Conseil a remercié M. Suresh Sharma, l'Inspecteur général sortant, pour son travail.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Tchad, et réponse de la direction (2013/EB.1/4) (*pour examen*)

Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Bangladesh, et réponse de la direction (2013/EB.1/5) (*pour examen*)

Rapport de synthèse des évaluations d'impact réalisées conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées, et réponse de la direction (2013/EB.1/6) (*pour examen*)

20. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté les deux dernières évaluations d'impact de l'assistance alimentaire dans les situations de réfugiés prolongées (sur une série de quatre), à savoir celles réalisées au Tchad et au Bangladesh, ainsi qu'une synthèse des quatre évaluations. Le mémorandum d'accord conclu en 2002 entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM avait relancé l'évolution de l'assistance fondée sur les soins et la subsistance à un appui en faveur de l'autosuffisance et de la mise en place de solutions durables. Globalement, les évaluations constataient que l'assistance fournie par le PAM et le HCR avait atténué la faim et amélioré les stratégies de survie à court terme, mais que l'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique persistaient à moyen terme et que l'évolution escomptée vers l'autosuffisance ne s'était pas concrétisée à plus long terme. Des facteurs extérieurs expliquaient ces résultats, notamment l'insuffisance des financements en faveur des activités d'appui à l'autosuffisance et les politiques restrictives des pays hôtes. Ces difficultés se voyaient aggravées par des facteurs internes, en particulier l'absence de synergies entre programmes et entre activités au sein de chaque programme, ainsi que des problèmes liés à la gestion des programmes. Les recommandations formulées à l'issue de ces évaluations s'adressaient donc non seulement au PAM et au HCR mais également aux donateurs et au milieu de l'aide humanitaire dans son ensemble.

21. Le Secrétariat avait accepté toutes les recommandations et en avait déjà appliqué quelques-unes. Dans bien des cas, il fallait une volonté politique et un appui des pays hôtes et des communautés ainsi que des gouvernements donateurs.
22. M. Machiel Salomons, représentant du Service d'élaboration et d'évaluation des politiques du HCR, a rendu compte d'une réunion de haut niveau tenue en janvier 2013 au cours de laquelle le HCR et le PAM s'étaient engagés à faire campagne auprès des pays hôtes et des pays donateurs en vue d'accroître le financement des activités en faveur de l'autosuffisance et de la mise en place de moyens d'existence durables pour les réfugiés de longue date, d'améliorer l'accès à la terre et à l'emploi, d'élaborer un cadre stratégique et opérationnel commun pour faire face aux difficultés internes relevées dans les évaluations, d'associer les acteurs du développement et les partenaires coopérants aux activités lancées dans des situations d'urgence et de déplacement prolongé, et de concevoir des stratégies coordonnées de retrait progressif de l'assistance alimentaire tout en préservant l'état nutritionnel des réfugiés.
23. Abordant tout d'abord l'évaluation réalisée au Bangladesh, les membres du Conseil se sont inquiétés du risque de dépendance des réfugiés rohingya enregistrés à l'égard de l'assistance alimentaire et ont signalé qu'il fallait faire comprendre au Gouvernement bangladais que leur situation devait s'améliorer – notamment en les autorisant à travailler – et au Gouvernement du Myanmar qu'une solution à plus long terme devait être trouvée pour les Rohingya déplacés. Un soutien global des moyens d'existence de tous les groupes vulnérables, notamment des Rohingya, enregistrés ou non, et des communautés d'accueil pourrait être utile à cet égard.
24. En réponse aux questions posées par le Conseil et à ses inquiétudes, la Directrice du Bureau de l'évaluation a précisé que, vu la situation tragique des réfugiés rohingya constatée dans le cadre de l'évaluation, il était trop tôt pour envisager une stratégie de retrait de l'assistance apportée aux réfugiés.
25. L'évaluation avait constaté que l'assistance alimentaire augmentait l'éventail et la sécurité des modes de subsistance des réfugiés, que les réfugiés ne bénéficiant d'aucune assistance étaient obligés d'opter pour les solutions les pires et les plus risquées et que leurs revenus monétaires plus élevés ne signifiaient pas forcément que leur nutrition ou leur sécurité alimentaire étaient meilleures. L'évaluation a confirmé que les taux de malnutrition aiguë globale des réfugiés non enregistrés étaient bien supérieurs à ceux des réfugiés enregistrés. Les données de l'évaluation ventilées par sexe qu'avaient demandées les membres leur seraient communiquées.
26. M. Salomons a précisé que le mandat du HCR était de venir en aide à tous les réfugiés, que le gouvernement hôte concerné ait signé ou non la Convention de 1951 sur les réfugiés. Le HCR étudierait les moyens d'améliorer la sécurité alimentaire de tous les groupes, en particulier des femmes, des enfants et des autres personnes vulnérables, et examinait quelles pourraient être les modalités d'assistance hors des camps.
27. Le Secrétariat s'est réjoui des encouragements du Conseil et de sa solidarité. Les équipes de pays du HCR et du PAM poursuivraient leur collaboration avec le Gouvernement bangladais et les partenaires de développement en adoptant une approche intégrée de l'assistance humanitaire. La direction fournirait des renseignements au sujet de la réponse du PAM aux allégations d'agissements inappropriés aux points de distribution des vivres. Le Directeur régional pour l'Asie a rappelé que le PAM soutenait la mise en place de filets de sécurité à l'échelle locale au moyen d'interventions axées sur l'alimentation scolaire et la nutrition en faveur des réfugiés non enregistrés et de leur communauté d'accueil. S'agissant de l'évaluation menée au Tchad, le Conseil a noté que les perspectives de

parvenir à des solutions durables étaient meilleures pour les réfugiés au Tchad parce qu'ils étaient moins nombreux, qu'ils avaient plus d'affinités avec les populations hôtes et que les conditions agroclimatiques étaient bonnes dans les zones d'accueil, mais que l'absence d'une stratégie cohérente de transition vers l'autosuffisance était source d'inquiétude. Les réalisations s'agissant de réduire les taux de malnutrition aiguë globale ont été jugées importantes et les membres étaient prêts à soutenir d'autres modalités de subsistance considérées plus pertinentes que l'augmentation de la fréquence des distributions de vivres pour améliorer l'utilisation des rations. En vue de faciliter le retour et la réinstallation, le PAM et le HCR devaient collaborer au Tchad et en République centrafricaine pour encourager l'accès aux ressources et à des moyens d'existence transfrontaliers, avec le concours de donateurs.

28. M. Salomons a indiqué que le HCR effectuait des études sur la transition entre secours et développement en vue de tirer des enseignements pour éclairer son Initiative pour des solutions transitoires, et que le PAM serait tenu informé des résultats et des progrès de cette initiative.
29. Le Secrétariat a salué le ferme engagement pris par le Gouvernement des États-Unis au sujet du financement du détachement intégré de sécurité au Bangladesh, qui pourrait améliorer les possibilités d'activités transfrontières et favoriser une approche commune de l'exécution des opérations prévues par les deux institutions.
30. Le Conseil s'est félicité du rapport de synthèse présenté et a appelé l'attention sur sa pertinence pour tous les organismes d'aide humanitaire dans les situations où des réfugiés étaient présents de longue date; il y avait en effet dans le monde 10,5 millions de réfugiés, auxquels s'ajoutaient 14,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, pour la plupart depuis longtemps. Les problèmes mentionnés étaient des préoccupations depuis de nombreuses décennies et appelaient de toute évidence de nouvelles solutions; mais il s'agissait là d'un problème politique complexe et il convenait de rester réaliste sur ce qu'il était possible de faire pour parvenir à des solutions durables. Les membres avaient conscience qu'ils pouvaient faire évoluer le système international d'intervention en faveur de la transition vers l'autosuffisance, qui exigeait une réponse globale excédant les moyens d'une seule institution. Notant avec satisfaction qu'une stratégie commune en faveur des réfugiés en situation de déplacement prolongé avait été formulée, ils ont recommandé que les réfugiés aient leur mot à dire au sujet de l'assistance fournie, que de la flexibilité soit prévue pour adapter les interventions à chaque situation nationale et que l'on n'oublie pas les populations d'accueil et le principe consistant à "ne pas nuire".
31. Le Conseil a également salué l'Initiative pour des solutions transitoires du HCR et a vivement invité le PAM à réfléchir à ses répercussions sur le rôle de l'assistance alimentaire. Il a affirmé que le renforcement de la communication et du dialogue entre les organisations internationales et les gouvernements hôtes contribuerait à éliminer les obstacles qui empêchent les réfugiés de développer leurs moyens d'existence et à améliorer leur sécurité. Des membres ont suggéré que l'investissement à long terme dans le développement des pays hôtes contribuerait à améliorer les perspectives tant pour les communautés d'accueil que pour les réfugiés de longue date.
32. Les questions plus spécifiques sur lesquelles il fallait, de l'avis du Conseil, redoubler d'efforts étaient les suivantes: amélioration de l'estimation des besoins pour décider des outils les plus adaptés; enregistrement et vérification des effectifs de réfugiés; amélioration des stratégies suivies pour parvenir à l'égalité hommes-femmes et accentuation de l'attention portée aux problèmes de violence sexuelle et sexiste; accroissement de l'importance accordée au problème de la vente des rations, qui pourrait avoir de profondes

répercussions, y compris pour les donateurs, comme on l'a vu en Somalie; et amélioration du choix des sites.

33. La Directrice du Bureau de l'évaluation a souligné que toute stratégie visant à mettre en place des solutions durables devait faire en sorte que les réfugiés puissent quitter les camps et connaître une situation moins précaire. Elle a précisé que les pays retenus pour les évaluations d'impact avaient été choisis parce qu'ils étaient représentatifs des diverses activités du PAM et du HCR, ainsi que de leur mission à l'échelle du monde. Le rapport de synthèse contenait des recommandations stratégiques axées sur les grandes orientations.
34. M. Salomons a dit que le droit international des réfugiés ne définissait pas la notion d'intégration locale, qui englobait des aspects tant juridiques qu'économiques. Le choix des sites était d'autant plus complexe que les réfugiés préféraient souvent s'installer à proximité des frontières et rester dans leur zone d'établissement initiale, alors que le HCR recherchait des sites plus éloignés des frontières. Des systèmes biométriques étaient utilisés pour vérifier l'enregistrement des réfugiés. La prévention de la violence sexuelle et sexiste était un aspect fondamental des politiques du HCR; toutes les missions d'évaluation se penchaient sur ce problème. L'appui aux personnes retournant chez elles ne relevait pas du mandat officiel du HCR, qui avait néanmoins acquis des compétences en matière de réinstallation.
35. Le Secrétariat tiendrait le Conseil informé des progrès de l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel commun du PAM et du HCR, qui prendrait en compte le nouveau Plan stratégique du PAM. Le rapport annuel sur les résultats ferait le point sur l'application des recommandations. L'augmentation des financements multilatéraux avait donné au PAM une légère marge de manœuvre supplémentaire, mais sauver des vies aurait toujours la priorité sur la mise en place de moyens d'existence durables.
36. Le Président du Conseil a indiqué que ces rapports seraient présentés conjointement par le HCR et le PAM à la session de mars du Comité exécutif du HCR.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

Présentation du Bureau régional

37. Le Directeur régional a d'abord parlé de la situation au Mali, où la flambée des prix des denrées causée par la sécheresse et le conflit avait engendré l'insécurité alimentaire et entraîné des déplacements à l'intérieur du pays et vers les pays voisins. La priorité du PAM était de réinstaller des plateformes logistiques dans les régions du nord tout en maintenant l'assistance alimentaire destinée au secours et au redressement dans le sud du Mali, notamment des activités liées à l'alimentation scolaire, à la création d'avoirs, à la nutrition et aux Achats au service du progrès. Dans le nord, les distributions avaient repris en février dans la région de Tombouctou. Des enquêtes rapides avaient mis en évidence des hausses des prix, la rareté des produits sur les marchés et l'accès limité aux services. En 2013, le PAM prévoyait de venir en aide à 9 millions de personnes dans la région du Sahel dans le cadre d'opérations de secours et de redressement rapide associées à des activités de développement rural, de création d'avoirs, de nutrition et d'éducation. En République centrafricaine, la situation, bien que relativement stable à la suite de la signature d'un accord politique, demeurait imprévisible et le PAM avait récemment repris ses activités en faveur de 96 000 bénéficiaires qui recevaient des rations pour deux mois. Le PAM soutenait les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans la partie occidentale du pays. Une étude de marché réalisée par le PAM montrait que le coût de l'assortiment alimentaire avait augmenté de 40 pour cent et que l'accès à la nourriture des

ménages vulnérables s'était dégradé. D'après les Nations Unies, 800 000 personnes vivant dans la zone tenue par la coalition Seleka avaient besoin d'un appui sur-le-champ. En Guinée-Bissau, une "situation d'urgence oubliée", le conflit et l'instabilité avaient aggravé les effets des chocs climatiques, entraînant une forte insécurité alimentaire et une progression de la vulnérabilité; le PAM avait lancé une nouvelle opération en faveur de 300 000 personnes.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Burkina Faso **200509 (2013/EB.1/7) (pour approbation)**

38. La Directrice du PAM au Burkina Faso a signalé qu'en dépit d'une bonne récolte en 2012, la sécheresse récente signifiait que de 20 à 40 pour cent des ménages continuaient à vivre dans l'insécurité alimentaire et que les taux de malnutrition demeuraient élevés. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) entendait résoudre ces problèmes en favorisant le redressement grâce à des interventions nutritionnelles accélérées et à des activités de création d'avoirs, en tirant profit des succès déjà remportés. La situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire avaient également pâti de l'afflux de réfugiés en provenance du Mali. L'un des grands axes de l'IPSR était de transférer au Gouvernement et aux partenaires les compétences nécessaires d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et de monter avec les partenaires [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Oxfam, ONG locales et institutions de microfinancement] des interventions fondées sur les transferts monétaires.
39. Le Conseil a accueilli avec intérêt les propositions faites dans le cadre de l'IPSR, se félicitant de la composante relative à la création d'avoirs, qui était un moyen efficace d'améliorer la résilience des ménages et des communautés. Les membres du Conseil se sont également dits favorables à la supplémentation alimentaire des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, un premier pas sur la voie de la réduction des taux de malnutrition élevés; ils se sont félicités des propositions de développement des capacités locales en vue d'accroître la résilience en cas de chocs. Ils ont également salué l'alignement des activités de l'IPSR sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les programmes nationaux. Des membres du Conseil ont souligné qu'il serait essentiel de s'associer à des partenaires expérimentés pour garantir le succès des diverses composantes, en particulier celles qui s'adressaient aux petits exploitants agricoles; ils ont exhorté le Secrétariat à veiller à ce que les interventions ciblant la malnutrition aiguë globale respectent pleinement les protocoles nationaux. Ils ont recommandé de vérifier régulièrement que la composante relative à l'alimentation restait adaptée de façon à s'assurer qu'elle ne crée aucune dépendance. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que les accords de partenariat avaient été conclus après évaluation des avantages comparatifs et compte tenu des priorités nationales. Notant qu'une forte proportion des ménages burkinabé étaient dirigés par une femme, ils se sont félicités de la nature participative de l'IPSR et de son souci d'équité entre les sexes. Le Conseil était d'accord avec les propositions concernant la transition à terme vers un programme de pays.
40. Le Secrétariat a remercié le Conseil, indiquant qu'aux termes des accords de partenariat, le bureau de pays avait signé des accords avec l'UNICEF et la FAO pour renforcer la chaîne de valeur des interventions menées par les institutions des Nations Unies pour lutter contre la malnutrition et renforcer la résilience au Burkina Faso. Le PAM souhaitait néanmoins que ses interventions nutritionnelles et ses activités fondées sur des transferts monétaires servent à encourager l'éducation et les actions de sensibilisation, et qu'une analyse approfondie de la problématique hommes-femmes soit prévue dans le cadre de ses opérations. Le Secrétariat a rappelé que la pauvreté chronique était la principale cause

sous-jacente de la malnutrition au Burkina Faso; l'ajout à l'IPSR d'activités portant sur l'éducation et la sensibilisation, avec le concours de l'UNICEF et d'autres partenaires, serait donc essentiel. La stratégie de transfert des responsabilités prévoyait la mise en place d'un système d'alerte rapide: l'unité du PAM chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité collaborait avec le Gouvernement pour transmettre les compétences nécessaires. Le Secrétariat a souligné que l'implantation géographique des ONG partenaires était limitée et que les ressources du PAM viendraient directement en aide à 1,4 million de personnes, sur un effectif global de 1,7 million de bénéficiaires.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Niger 200051 (2013/EB.1/8) (pour approbation)

41. Le Directeur de pays, présentant cette demande d'augmentation budgétaire, a expliqué qu'elle servirait à financer la transition entre l'opération d'urgence et les activités de l'IPSR en cours ainsi que le renforcement de la résilience à long terme. Dès le début de la crise en 2012, le PAM avait progressivement intensifié ses activités pour protéger les biens des ménages et maintenir les populations sur leurs terres, car la situation se dégradait. L'assistance du PAM avait contribué à diminuer le recours à des stratégies de survie préjudiciables; des activités axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition avaient été ajoutées pour que les familles les plus vulnérables bénéficient d'un ensemble de mesures de soutien. L'augmentation des risques et des menaces qui était la conséquence directe de la guerre au Mali pouvait nuire à l'exécution des programmes du PAM dans l'ouest du pays. Pour faire face aux problèmes accrus de sécurité, une formation a été dispensée au personnel du PAM; les moyens du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies devaient être renforcés.
42. S'inquiétant de l'aggravation de la situation au Niger, le Conseil s'est dit favorable à l'augmentation budgétaire sollicitée. Des membres craignaient que la crise provoquée par l'afflux de réfugiés dû à la guerre au Mali voisin n'ait pas été correctement prise en compte sur le plan budgétaire. Des questions ont été posées au sujet de l'utilisation de transferts monétaires à la place des distributions de vivres ainsi que de l'effectif estimé de 1,1 million de bénéficiaires. L'estimation rapide des besoins d'urgence par le PAM a été saluée. Il a été vivement recommandé au bureau de pays de mener des évaluations.
43. En réponse aux observations et aux questions du Conseil, le Directeur de pays a expliqué que le PAM travaillait dans le cadre du plan national du Gouvernement et que le nombre estimé de bénéficiaires avoisinait 2,2 millions. Le suivi post-distribution permettrait d'estimer l'efficacité de la supplémentation généralisée. Des évaluations étaient en cours, dont les résultats préliminaires semblaient indiquer que les transferts monétaires contribuaient à la diversification du régime alimentaire et au renforcement de la résilience.
44. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a précisé que la crise due à l'afflux de réfugiés était abordée comme un problème d'envergure régionale englobant le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger, et qu'elle ferait l'objet d'une opération d'urgence régionale.
45. Le représentant du Niger, notant le succès des interventions du PAM dans son pays, a transmis les remerciements officiels de son Gouvernement au Directeur de pays.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Présentation du Bureau régional

46. Le Directeur régional a rappelé au Conseil que l'Afrique australe continuait de souffrir des effets du sida, des taux élevés de retard de croissance et des chocs considérables d'origine climatique. Les épisodes localisés de sécheresse étaient fréquents; le sud du Malawi, le sud du Zimbabwe et 10 pour cent de la population du Lesotho avaient récemment été touchés. Le PAM et ses partenaires avaient réagi assez tôt et de manière efficace, notamment les Gouvernements du Malawi et du Zimbabwe qui avaient fourni du maïs, et celui de l'Afrique du Sud qui avait accordé 20 millions de dollars en faveur du Lesotho. Les interventions mises en œuvre visaient à renforcer la résilience. Lors des graves inondations qui avaient récemment frappé le Mozambique, le PAM avait lancé une opération spéciale axée sur la logistique et les télécommunications d'urgence, et contribuait dans le cadre d'une IPSR aux secours, au redressement rapide et à la mise en place d'un dispositif national de préparation aux situations d'urgence. Des inondations avaient également durement touché le Malawi et le Zimbabwe, et le Botswana, la Namibie et les Seychelles n'avaient pas été épargnés; ces dernières avaient déclaré l'état d'urgence et lancé un appel à l'aide internationale. Le cyclone tropical Felleng avait frappé Madagascar et l'on s'attendait à ce que des cyclones causent d'autres dégâts dans les mois à venir; le manque de ressources limitait les possibilités de prépositionnement de vivres. On craignait par ailleurs une autre invasion majeure de criquets pèlerins après celle de novembre qui avait conduit à déclarer l'état d'urgence. Le bureau régional donnait de plus en plus fréquemment la priorité à des programmes comportant des activités de renforcement de la résilience et encourageait la Communauté de développement de l'Afrique australe à prendre l'initiative s'agissant de donner la priorité dans les États membres à la mise en place de dispositifs d'intervention permettant d'affronter les crises répétées.
47. Dans l'est de la République démocratique du Congo, la sécurité restait précaire et les activités de groupes armés étaient en progression; 2,7 millions de personnes avaient été déplacées dans le pays, dont 1,5 million dans les seules provinces du Nord et Sud-Kivu. En l'absence de route permettant d'accéder aux personnes récemment déplacées dans une ville du Maniema, il avait fallu aéroporter des biscuits à forte teneur énergétique. De très nombreuses personnes fuyaient la République démocratique du Congo alors même qu'affluaient dans le pays des personnes fuyant la République centrafricaine. Le PAM avait conscience que l'intégration proposée d'une brigade d'intervention spéciale dans la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo risquait de compromettre la fourniture de l'assistance. Le PAM entendait venir en aide à 1,2 million de bénéficiaires dans le cadre de son opération d'urgence et à 3,6 millions au titre de ses activités de redressement et de renforcement de la résilience jusqu'en juin.
48. L'un des points positifs de la région était la Namibie, où le Gouvernement aidait le PAM à fournir une assistance technique en faveur de l'alimentation scolaire; le PAM et le Cabinet du Premier Ministre avaient signé un mémorandum d'accord d'une durée de deux ans en vue de renforcer l'administration des programmes publics d'assistance alimentaire.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Zimbabwe 200453 (2013/EB.1/9) (pour approbation)

49. Le Directeur de pays a présenté cette IPSR, qui contribuait à la transition entre secours et redressement tout en permettant d'intervenir rapidement en cas d'urgence, si nécessaire. L'IPSR anticipait l'élaboration d'un cadre de sécurité sociale et d'un programme de pays du PAM.
50. Le Conseil a félicité le PAM pour son travail au Zimbabwe, où la situation s'améliorait depuis 2009 bien qu'une progression de l'insécurité alimentaire soit attendue en 2013 en milieu rural. Les membres se sont prononcés en faveur de l'IPSR, notant qu'elle prenait en compte les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation du portefeuille de pays réalisée en 2011. Ils ont accueilli avec satisfaction la transition vers des activités de redressement, le renforcement des dispositifs nationaux de filets de sécurité, l'accent mis sur la prise en charge locale et la concordance avec les politiques du pays; ils se sont par ailleurs félicités de l'utilisation accrue de nouveaux outils ayant déjà fait leurs preuves pour améliorer l'impact, et de la prise en compte des besoins spécifiques des deux sexes dans le cadre de l'IPSR, dont 52 pour cent des bénéficiaires étaient des femmes et des filles.
51. En réponse aux observations et aux questions du Conseil, le Directeur régional a confirmé que l'IPSR avait été conçue en consultant les parties prenantes du Zimbabwe qui s'occupaient de sécurité alimentaire. Le Directeur de pays a signalé que des efforts étaient faits pour diminuer les erreurs d'inclusion et, surtout, d'exclusion en créant un service d'assistance sur chaque site de distribution, auprès duquel les représentants de la société civile ainsi que du personnel du PAM et de ses partenaires faisaient enregistrer leurs allégations d'exclusions injustes; ces allégations faisaient l'objet d'enquêtes et de mesures correctives si cela s'avérait nécessaire. Les communautés choisissaient elles-mêmes les activités de création d'avoirs, ce qui facilitait leur adhésion, et celle des partenaires, aux activités menées par le PAM pour améliorer les moyens d'existence, avec une participation financière des partenaires; les ouvrages retenus étaient notamment des bains antiparasitaires pour le bétail, des dispositifs de récolte de l'eau et de petits barrages. Des réunions mensuelles permettaient de fournir aux donateurs, aux partenaires d'exécution et aux pouvoirs publics des rapports sur l'état d'avancement des activités.

PRESENTATIONS REGIONALES

Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale

52. Le Directeur régional a indiqué que, de manière générale, la sécurité alimentaire avait été accrue dans la région en raison de bonnes précipitations et de bonnes récoltes et que la situation en Somalie s'améliorait et permettait l'optimisme alors que le nouveau gouvernement s'installait: le PAM avait déjà repris ses opérations à Kismayo et envisageait de réinstaller du personnel à Mogadiscio. Il demeurait toutefois des poches d'insécurité alimentaire préoccupantes dans certaines zones de la Somalie, de l'Éthiopie et de Djibouti, où la saison sèche rude à laquelle on s'attendait aurait des effets préjudiciables, notamment pour les éleveurs. Par ailleurs, au Rwanda et en Ouganda, 100 nouvelles familles par jour venaient s'ajouter aux 200 000 réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo, et les tensions entre le Soudan et le Soudan du Sud avaient également déplacé 200 000 personnes.

53. Le Directeur régional a appelé l'attention sur l'action menée par le PAM pour améliorer la gestion de la filière d'approvisionnement. Les avances de fonds servaient à prépositionner des produits alimentaires – au Soudan du Sud, 90 000 tonnes seraient en place dès le mois d'avril – à améliorer la sécurité du transport et à rendre plus efficaces les plans de secours. Des activités de renforcement de la résilience étaient menées dans la corne de l'Afrique, en partenariat avec les gouvernements et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue de contrer les effets de la sécheresse. Au Kenya, le PAM aidait le Gouvernement à mettre en œuvre des activités Vivres et Espèces pour la création d'avoins dans le but d'aider les communautés, conformément aux plans régionaux, à prévenir les crises en anticipant les déficits. À Djibouti, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA) aidaient le Gouvernement à renforcer les moyens d'existence des populations exposées à la sécheresse en installant des réservoirs d'eau et d'autres infrastructures. En Somalie, le PAM, la FAO et l'UNICEF exécutaient un programme commun multisectoriel en vue de renforcer la résilience.

Bureau régional pour l'Asie

54. Le Directeur régional pour l'Asie a fait remarquer que la région pouvait certes se réjouir mais que la pauvreté et la dénutrition n'avaient pas disparu. L'intensité et la fréquence des catastrophes naturelles augmentaient, comme l'avaient montré les inondations au Pakistan et le typhon catastrophique Bopha de classe 5 qui avait frappé l'île de Mindanao, aux Philippines. Le PAM, qui avait réussi à transférer des ressources pour faire face à cette catastrophe aux Philippines, avait prouvé qu'il avait su se préparer. Les opérations du PAM avaient été facilitées par la participation importante du Gouvernement philippin, mais les donateurs n'avaient guère réagi. La stratégie régionale de préparation aux situations d'urgence établissait un plan d'intervention à suivre par les intervenants nationaux et internationaux qui privilégierait le Bangladesh, l'Indonésie, le Myanmar, le Népal et les Philippines. Des zones de regroupement interorganisations potentielles avaient été répertoriées pour les interventions de vaste envergure afin de faciliter l'harmonisation des volets logistiques entre les intervenants nationaux, régionaux et internationaux. En matière de nutrition, le mouvement Renforcer la nutrition avait préconisé la lutte contre le retard de croissance; le PAM et l'UNICEF devaient élaborer des programmes pilotes et renforcer la surveillance nutritionnelle. Les directeurs régionaux de l'UNICEF, de la FAO, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du PAM avaient recommandé aux autorités nationales d'investir dans la lutte contre la dénutrition par le biais de programmes de protection sociale.

Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale

55. Après avoir été remercié par le Président du Conseil pour les services rendus au PAM, le Directeur régional sortant, M. Daly Belgasmi, a fait observer que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord continuait de pâtir des effets des fluctuations des prix des denrées et des carburants ainsi que de la baisse des investissements et du tourisme. Les déplacements et les mouvements de population n'avaient cessé d'augmenter, ponctionnant les ressources consacrées par les gouvernements aux filets de sécurité dans le domaine social; de nombreux pays de la région se classaient dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, dont la définition devait être revue. Au Proche-Orient et en Asie centrale, les pertes de céréales étaient importantes et aggravaient l'insécurité alimentaire globale. Le PAM avait fermé son bureau en Libye et élaborait une stratégie de retrait, comprenant notamment des recommandations à l'intention du Gouvernement sur la manière de renforcer les filets de sécurité dans le domaine social. Le Yémen appelait une

attention particulière; en effet, les opérations d'urgence du PAM s'adressaient à 5 millions de personnes, un tiers de la population vivait dans l'insécurité alimentaire et les réfugiés ne cessaient d'affluer en provenance de la corne de l'Afrique. Le Bureau du PAM au Soudan relevait depuis peu du Bureau régional du Caire (OMC); la stratégie de retrait du PAM du Darfour prévoyait la participation des bénéficiaires aux programmes de redressement. Dans l'État de Palestine, le PAM travaillait avec des partenaires pour promouvoir les secours, la résilience et la préparation aux situations d'urgence. En raison de l'afflux de réfugiés en provenance de la République arabe syrienne, le PAM allait accroître son appui aux dispositifs de filets de sécurité sociale en Jordanie. Le bureau régional exécutait des opérations dans 15 pays et prévoyait de venir en aide à 13,5 millions de bénéficiaires; sa stratégie régionale pour 2013 mettait l'accent sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions de secours, le renforcement de la résilience, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim insoupçonnée. Le Directeur régional a précisé que les programmes d'alimentation scolaire et les activités de transferts monétaires et de distribution de bons se développaient dans plusieurs pays. Le PAM, qui travaillait en partenariat dans toute la région, se félicitait du soutien que lui accordait le Conseil.

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

56. Le Directeur régional a décrit les progrès réalisés par le bureau pour renforcer la résilience en Amérique centrale et en Amérique du Sud. En Amérique centrale, une Alliance participative pour la résilience avait été mise en place, dotée d'un plan d'action commun à tous les pays de la région qui était axé sur la régénération des écosystèmes, le renforcement des institutions, le développement des capacités et des moyens d'existence durables au niveau local ainsi que le partage des savoirs, avec un appui technique de la FAO et du PAM. Les programmes de pays du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua comportaient des activités sur ces thèmes et, en El Salvador, le PAM expérimentait la coopération Sud-Sud avec le Guatemala dans le domaine des meilleures pratiques de gestion des bassins versants. Le PAM contribuait également à l'élaboration d'un dispositif d'alerte rapide dans le cadre du Système d'intégration de l'Amérique centrale. En Amérique du Sud, la fonte des glaciers andins aggravait l'insécurité alimentaire; le PAM préparait un atlas de l'insécurité alimentaire et du changement climatique qui contribuerait au ciblage des communautés vulnérables et aiderait les gouvernements et le PAM à définir les priorités sur le plan de l'allocation des ressources. Le PAM élaborait dans la région andine, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), une action régionale axée sur la sécurité alimentaire et la résilience dans une optique d'équité entre les sexes en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou, en mettant l'accent sur les écosystèmes et l'adaptation aux changements climatiques. S'agissant d'Haïti, le Directeur régional a dit que le pays en était à un stade critique, qu'il devait progresser vers un état fonctionnel et parvenir à un développement durable; un solide encadrement était nécessaire pour que le pays se concentre sur quelques priorités très simples mais fondamentales, en tirant parti des progrès déjà réalisés afin d'éviter la dispersion de rares ressources et capacités sur une trop large gamme d'activités. Il fallait également planifier à plus long terme, y compris l'encadrement juridique des programmes d'alimentation scolaire, et la contribution des pouvoirs publics à ces derniers.

Débat

57. Le Conseil a fait part de sa profonde gratitude au Directeur régional sortant d'OMC. Le PAM a été remercié pour sa coordination et sa rapidité d'intervention lors des catastrophes naturelles qui avaient frappé les Philippines et pour l'accent mis sur la prévention des

catastrophes et l'atténuation de leurs effets, et préparation aux situations d'urgence. Les institutions internationales devraient cibler de manière plus précise leur assistance en faveur d'Haïti pour éviter toute dispersion des ressources. Les programmes d'alimentation scolaire de longue durée ont été soutenus.

58. En réponse aux observations formulées par le Conseil, le Directeur régional pour l'Asie a dit qu'effectivement le travail de préparation aux catastrophes et de développement des capacités en cours aux Philippines pouvait être partagé avec d'autres pays. Le Directeur régional d'OMC a remercié les membres pour les chaleureuses observations qu'ils avaient formulées à son endroit, soulignant qu'il n'avait fait que son devoir. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a indiqué les modalités de collaboration du PAM avec la FAO dans la région, en particulier pour renforcer la résilience en Amérique centrale.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014 (2013/EB.1/10) (*pour information*)

59. Le Président du Conseil a présenté le programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal, qui était soumis pour information mais que le Conseil avait souhaité discuter au cours de la session.
60. Dans une déclaration commune, quatre Listes ont demandé que compte tenu des consultations organisées le 6 février sur la problématique hommes-femmes, une actualisation de la politique du PAM en la matière soit ajoutée au programme de travail de l'exercice biennal à la deuxième session ordinaire de 2014. Cette mise à jour de la politique permettrait: d'aligner la politique du PAM sur le nouveau Plan stratégique pour 2014-2017; d'incorporer les recommandations issues de l'évaluation de la politique relative à la problématique hommes-femmes qui devait être présentée à la première session ordinaire de 2014; d'assurer la synchronisation avec le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et de progresser dans l'application du plan de travail en vue de combler les lacunes de la prise en compte de cette problématique dans les programmes.
61. Un représentant de la cinquième Liste a indiqué que les modifications du programme de travail de l'exercice biennal devraient résulter d'une action coordonnée des États membres et du Secrétariat. Un membre du Conseil souhaitait que le délai soit plus long pour consulter les autorités nationales avant d'examiner tout changement et a demandé de plus amples renseignements au Secrétariat au sujet des incidences de ces modifications sur les plans organisationnel et financier.
62. Les membres, d'accord sur le fait que les futures modifications résulteraient certainement d'une action commune et de consultations, ont redemandé d'inclure l'actualisation de cette politique dans le programme de travail de l'exercice biennal.
63. Le Secrétariat a précisé que cette mise à jour venait à point nommé, juste après l'évaluation de la politique et l'adoption du Plan stratégique pour 2014-2017. La Directrice exécutive a rappelé que la problématique hommes-femmes était une priorité du PAM depuis qu'elle avait pris ses fonctions. Aucune nouvelle obligation financière ne devait résulter de la modification du programme de travail, mais quoi qu'il en soit, le Conseil serait consulté.

64. Le Président du Conseil a suggéré que la demande de modification soit ajoutée au projet de décision et que tout changement soit apporté à la session annuelle. Les membres du Conseil préféraient que ce changement ait lieu à la session en cours. Le Président a rappelé que selon le Règlement intérieur, les propositions de modification des projets de décision devaient être présentées par écrit et distribuées aux membres dans toutes les langues de travail du Conseil. Après une interruption de séance au cours de laquelle un projet de décision révisé a été traduit et distribué, il a été décidé par consensus d'inclure la mise à jour telle que proposée.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2013/EB.1/11) (*pour examen*)

65. Le Secrétariat a félicité le Corps commun d'inspection (CCI) pour ses évaluations indépendantes, indiquant que sept nouveaux rapports du CCI intéressant les activités du PAM avaient été publiés depuis le dernier rapport présenté au Conseil. Il a remercié le Bureau du Conseil d'administration pour sa collaboration sur les recommandations appelant une action des organes délibérants et a indiqué que 53 pour cent des recommandations en instance qui nécessitaient une action de la direction et du Conseil avaient été appliquées, contre 28 pour cent en 2011. Dans un souci de transparence et de partage de l'information, le Secrétariat avait pour la première fois inclus une annexe contenant les notes du CCI qui avaient été communiquées aux chefs de secrétariat mais pas au Conseil.
66. Les membres du Conseil ont reconnu l'intérêt que présentaient les rapports du CCI et remercié le Secrétariat des progrès réalisés en matière de suivi des recommandations. Des membres du Conseil ont demandé, et obtenu, des éclaircissements au sujet de l'actualisation du cadre applicable à l'administration des fonds d'affectation spéciale, de la représentation géographique concernant le personnel et du financement de la formation obligatoire dans le domaine de la déontologie.
67. Le Secrétariat a présenté au Conseil les données les plus récentes sur le système de suivi de l'application des recommandations du CCI. Le PAM avait utilisé ce système à titre expérimental en 2012 et allait en assurer la mise en service générale en 2013. Le système, qui était désormais opérationnel, avait considérablement amélioré la communication avec le CCI au sujet de l'application de ses recommandations. Le CCI créait actuellement un portail qui permettrait l'accès des États membres aux données, en lecture seule; le Secrétariat communiquerait aux membres du Conseil le protocole d'accès dès qu'il serait disponible.

ANNEXE I**DECISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

18 février 2013

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Vladimir Kuznetsov (Fédération de Russie, Liste E) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. Mme Marieta Okenková (Slovaquie, Liste E) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu S. E. Mme Evelyn A. Stokes-Hayford (Ghana, Liste A) aux fonctions de Vice-Présidente. S. E. M. Frank Mutubila (Zambie, Liste A) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an, en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM: M. Lupino Lazaro Jr (Philippines, Liste B); S. E. M. Miguel Ruíz-Cabañas Izquierdo (Mexique, Liste C); et S. E. M. Thomas Wriessnig (Allemagne, Liste D). Ont été élus suppléants: S. E. M. Hassan Janabi (Iraq, Liste B); Mme Sylvia María Leticia Wohlers de Meie (Guatemala, Liste C); et Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique, Liste D).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Silvia María Álvarez Rossell (Cuba, Liste C) Rapporteuse de la première session ordinaire de 2013.

18 février 2013

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2013/EB.1/1

Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

18 février 2013

RAPPORTS ANNUELS

2013/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012" (WFP/EB.1/2013/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné de ses décisions et recommandations.

18 février 2013

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2013/EB.1/3 **Nomination de l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle**

Conformément à la recommandation de la Directrice exécutive, le Conseil a approuvé la nomination de M. David Johnson (Royaume-Uni) au poste d'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle pour un mandat de quatre ans allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017.

19 février 2013

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2013/EB.1/4 **Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Tchad, et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées–Tchad" (WFP/EB.1/2013/6-A + Corr.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2013/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

18 février 2013

2013/EB.1/5 **Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Bangladesh, et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Bangladesh" (WFP/EB.1/2013/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2013/6-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

18 février 2013

2013/EB.1/6 **Rapport de synthèse des évaluations d'impact réalisées conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations d'impact réalisées conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées" (WFP/EB.1/2013/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2013/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

18 février 2013

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2013/EB.1/7 **Interventions prolongées de secours et de redressement—Burkina Faso 200509**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Burkina Faso 200509, "Accroître la résilience et réduire la malnutrition" (WFP/EB.1/2013/8-A/1), qui était proposée.

19 février 2013

2013/EB.1/8 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200051**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 163,9 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200051, ainsi que la prorogation de l'intervention pour une période de 10 mois, allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2013 (WFP/EB.1/2013/8-B).

19 février 2013

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2013/EB.1/9 Interventions prolongées de secours et de redressement—Zimbabwe 200453

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Zimbabwe 200453, "Subvenir aux besoins humanitaires et renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2013/8-A/2), qui était proposée.

19 février 2013

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2013/EB.1/10 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013-2014

Le Conseil prend note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013-2014" (WFP/EB.1/2013/10), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat, et tel que modifié avec l'ajout d'une mise à jour de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, qui sera présentée au Conseil pour examen à sa deuxième session ordinaire de 2014.

19 février 2013

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2013/EB.1/11 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2013/11/Rev.1).

19 février 2013

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2013/EB.1/12 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2012/15.

19 février 2013

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012 (pour approbation)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - Nomination du Directeur du Bureau des services de contrôle (pour approbation)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Tchad, et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Bangladesh, et réponse de la direction
 - c) Rapport de synthèse des évaluations d'impact réalisées conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)*
 - Nicaragua 200434 (2013–2018)
8. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
 - a) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Burkina Faso 200509
 - Zimbabwe 200453
 - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Niger 200051
9. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)*
 - a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012
 - Guinée-Bissau 200322

- Saõ Tomé-et-Principe 200295
 - Togo 200304
 - Swaziland 200353
 - Swaziland 200420
 - Tunisie 200493
- b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2012
- Algérie 200301
- d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2012
- e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2012
10. ***Questions d'organisation et de procédure***
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013-2014 (*pour information*)
11. ***Questions d'administration et de gestion***
- Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
12. ***Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration*** (*pour approbation*)
13. ***Questions diverses***
- Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
14. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CCI	Corps commun d'inspection
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
OMC	Bureau régional du Caire
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance